



HAUTES-PYRENEES

Mardi 8 juin 2021

Jean-Louis CAZAUBON, tête de liste départementale et ses colistiers échantent avec les acteurs économiques

Aux côtés des territoires pour accélérer la reprise de notre économie locale !

- ✓ **Construire un nouveau modèle de développement de l'Occitanie ;**
- ✓ **Œuvrer pour le rééquilibrage et les solidarités dans les territoires en leur garantissant un développement équilibré tout en favorisant leur attractivité.**

Aussitôt élue, Carole DELGA présentait en 2016 un plan Marshall de la Région pour l'emploi. Une enveloppe de 800M€ de projets d'investissement dont 550 mobilisés dès 2016 en direction des entreprises du BTP. Ce plan a pour objectif de redonner vie à un secteur sinistré, celui du bâtiment. Une aide de grande envergure vise tout à la fois à redynamiser le bâtiment-travaux publics (BTP) en créant des emplois, tout en permettant à la nouvelle grande région de consolider ses infrastructures et ses équipements.

Ce lundi 7 juin, Jean-Louis CAZAUBON, tête de liste de L'Occitanie en commun avec Carole DELGA et ses colistiers, a rencontré Antoine NUNES, Président de la fédération du bâtiment et des travaux publics et son conseil d'administration. A cette occasion, Jean-Louis CAZAUBON a rappelé les engagements de Carole DELGA : « C'est maintenant que les entreprises du BTP ont besoin de nous, c'est maintenant que nous devons soutenir les communes et intercommunalités dans leurs projets de développement pour offrir plus de services aux habitants et créer des emplois » La Région restera la 1ère en matière d'investissement pour les infrastructures de transports : rail, route, aéroport, car tout développement économique demande des liaisons et ces travaux soutiennent le secteur du BTP

Des mesures pour les territoires :

- ✓ L'habitat durable, une grande cause du mandat : création d'une filière régionale associant circuit court et matériaux, innovations dans la construction neuve et la rénovation, facilités financières et administratives ;
- ✓ Amplification de la rénovation énergétique et la transformation 4 saisons de nos stations de montagne ;

- ✓ La Région restera la 1ère en matière d'investissement pour les infrastructures de transports : rail, route, aéroport, car tout développement économique demande des liaisons et ces travaux soutiennent le secteur du BTP ;

4,6M€ pour soutenir le secteur de la construction dans les Hautes-Pyrénées

La Région avec Carole DELGA a soutenu le secteur de la construction dans les Hautes-Pyrénées à hauteur de 4,6M€ et 334 dossiers par le biais de subventions, de garanties, de prêts Banque publique d'investissement et fonds Foster.

Dont depuis mars 2020, dans les Hautes-Pyrénées : 293 dossiers représentant 3,13M€.

Plus de 50M€ depuis 2016 pour des travaux dans les établissements des Hautes-Pyrénées

La Région avec Carole DELGA par le biais de la commande publique a lancé 50M€ d'investissement dans les Hautes-Pyrénées depuis 2016 pour des travaux dans les établissements haut-pyrénéens :

>Jean Dupuy à Tarbes (10,5 M€), la réhabilitation et les travaux d'économie d'énergies au lycée Climatique René Billères à Argelès-Gazost (5M€) ;

>3,4M€ pour l'IUT de Tarbes : construction d'un bâtiment pour le département génie civil et bâtiment durable dont les travaux seront achevés en juillet 2021 ;

Ce mardi 8 juin, Jean-Louis CAZAUBON, et ses colistiers rencontraient les dirigeants de Mersen Boostec et Vegeplast implantés à Bazet sur la zone industrielle.

Mersen Boostec est spécialisé dans le développement de produits innovants à partir de carbure de silicium fritté. La société a pour client Airbus Defence and Space (ADS), l'une des trois divisions du groupe Airbus, spécialisée notamment dans les lanceurs spatiaux et satellites artificiels. La Région avec Carole DELGA a accompagné le développement de l'entreprise. Avec le Plan de relance pour l'aéronautique et le spatial adopté mi-juillet, la Région a pris des mesures en novembre pour le maintien des emplois, des compétences, et la résilience de cette filière qui fait la fierté de l'Occitanie. L'aéronautique représente 40% de l'emploi industriel régional. « Nous devons travailler collectivement pour redonner une vision à long terme à cette industrie et sortir plus forts de la crise ».

Vegeplast est spécialisée dans la création de pièces biosourcées. Son fondateur Vincent PLUQUET a présenté la société qui développe de nouvelles solutions en agro-matériaux. Vegeplast produit aujourd'hui la matière première qui met définitivement fin aux plastiques polluants. Une entreprise que la Région soutient dans son développement en accompagnant ses investissements, la recherche et développement et le conseil stratégique. A cette occasion des échanges avec Denis EYRAUD, le délégué régional de Polyvia, syndicat professionnel de la filière plasturgie et composites ont porté sur les innovations environnementales.

1. UNE PRIORITÉ : LA RÉINDUSTRIALISATION VERTE DE NOS TERRITOIRES

Confrontée à une crise économique sans précédent, l'industrie française doit aujourd'hui retrouver sa souveraineté. La Région est le bon échelon pour agir car elle permet de créer

des filières structurantes pour le territoire et solides pour l'avenir. Carole Delga propose trois axes concrets pour opérer la réindustrialisation verte de nos territoires :

>TRANSFORMER LES FILIÈRES ET FAIRE ÉMERGER CELLES D'AVENIR

- Objectif 100 000 « emplois de demain » en faveur de nouvelles filières : biothérapies, énergies renouvelables (hydrogène vert et éolien en mer), écoconstruction, mobilités du futur.
- L'habitat durable, une grande cause du mandat : création d'une filière régionale associant circuit court et matériaux biosourcés, innovations dans la construction neuve et la rénovation, facilités financières et administratives.
- Assurer la souveraineté industrielle dans les filières clefs en doublant les moyens d'action de l'Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques : objectif 80 000 emplois issus des relocalisations industrielles.
- L'Occitanie toujours pionnière de l'aéronautique et du spatial avec le soutien à la recherche et au développement de l'avion vert ainsi que la 1ère filière de production européenne de nanosatellites.
- Soutien à la filière des véhicules durables : en lien avec la Mecanic Vallée, implantation d'ateliers de production de trains et cars, notamment à hydrogène, création d'une « vélo factory » première usine de production et d'assemblage pour des vélos 100% Occitanie.

>INNOVER GRÂCE À LA RECHERCHE

- Augmentation des financements aux chercheurs pour répondre aux défis clefs (quantique, IA, hydrogène, spatial, santé, systèmes agroalimentaires durables).
- Organiser la coopération renforcée entre chercheurs et industriels : technocampus Hydrogène, Med Vallée...

>ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION

- Une Région à économie positive : contrats « entreprise durable et de progrès » pour accompagner les entreprises dans leur projet de transformation vers un modèle plus écologique et socialement responsable au quotidien.
- Booster la digitalisation et la transformation numérique des entreprises régionales en intégrant l'enjeu de la cybersécurité.

2. UN ENGAGEMENT : L'ACCÈS À L'EMPLOI

Avec pour ambition de devenir la première Région inclusive, l'Occitanie en Commun garantit des solutions d'accompagnement pour former et favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de chacun. Pour cela, Carole Delga agira selon trois piliers :

>FORMER

- Sur tout le territoire régional, création de 10 écoles pour la formation aux métiers de la transition écologique.
- Un accès facilité à la formation pour les travailleurs indépendants en partenariat avec les différentes branches pour créer une offre de formation plus modulable et accessible à ces métiers.
- Des formations adaptées pour les personnes en situation de handicap.

>L'EMPLOI DES JEUNES

- « Occitanie Stages » : une application unique pour tous les stages (de la 3ème au Bac +5).
- Création d'un « Revenu écologique jeune » : pour financer la formation et le lancement des jeunes dans les emplois verts.
- Une indemnité pour les jeunes en formation aux métiers verts.
- Un nouveau contrat PASS sera proposé pour aider les jeunes à investir et lancer leur activité.

- Une aide à la maturation du projet, qui prendra la forme de financement de formation, de coaching et d'aide au montage administratif de l'entreprise.
- Favoriser la création d'entreprise par tous et notamment les personnes non formées, vers l'économie verte.

- Des entreprises plus proches des jeunes avec 25 000 jobs étudiants dans des entreprises partenaires.

FAVORISER L'ACCÈS ET LE RETOUR À L'EMPLOI

- Aide au transport et à la garde d'enfant pour trouver un l'emploi.
- Renforcement de l'offre de lieux de télétravail grâce au « Réso Occitanie » (réseau de tiers lieux).

PROTÉGER NOS ENTREPRISES ET NOS EMPLOIS

Création d'un fonds anti-faillites de 100 M€, avec une participation des assureurs, pour protéger l'emploi et les TPE – PME fragilisées par la « dette COVID ».

BILAN

Depuis 2016, plus de 65 000 entreprises ont été soutenues et durant la crise COVID, plus de 250 000 emplois ont été préservés. Pour cela, la Région a mené des actions sur tous les fronts :

- Structuration des acteurs publics régionaux, avec la création de l'agence de développement économique de la Région, Ad'Occ, mais également de ses partenaires, l'agence régionale de l'aménagement et de la construction (ARAC), de l'agence régionale environnement climat (AREC), ainsi que de la dernière-née : l'agence régionale des investissements stratégiques (ARIS).
- Formation : près de 220 000 demandeurs d'emplois formés.
- Soutien aux commerçants : fonds d'aide durant la crise sociale de 2019 (plus de 1 100 entreprises aidées pour un montant de 10 M€), fonds L'OCCAL permettant pendant la crise de soutenir 15 000 entreprises et de financer 11 000 loyers, lancement expérimental de FOCCAL permettant de soutenir les communes dans leur projet de redynamisation des cœurs de ville, passant notamment par l'installation de nouveaux commerces de proximité.
- Soutien au développement des entreprises : simplification des aides régionales par la création des PASS et Contrats, notamment pour la croissance, l'innovation, l'export, la transmission-reprise, fonds d'investissement pour aider aux enjeux de haut de bilan...

Aéronautique : Plan de relance de 100 M€ adopté en juillet 2020 pour préserver l'emploi et les compétences, limiter les défaillances d'entreprises de la supplychain, accompagner les diversifications et consolidations, travailler sur l'avion du futur.

- Mais aussi pour l'économie et l'emploi, la Région restera la 1ère en matière d'investissement pour les infrastructures de transports : rail, route, aéroport, port, canaux... car tout développement économique demande des liaisons et ces travaux soutiennent le secteur du BTP.